



Association
TULLE SENTIERS
36, Avenue Alsace Lorraine
19000 TULLE

contact@tullesentiers.com



DEMANDE D'ADHESION : Année 2026-2027

☐ 1^{ère} adhésion ☐ Renouvellement d'adhésion N° de la licence.....

☐ Déjà licencié(e) à un autre club FFRP : joindre la photocopie de la licence et un chèque de
10 €/personne

Je soussigné(e)

NOM : **Prénom :**

Date de naissance :

Adresse:.....

.....

Téléphone :

Adresse mail :

demande à adhérer à l'association **TULLE-SENTIERS fédérée sous le n° 00544**

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

En outre je déclare que mon état de santé me permet de prendre part, sous ma responsabilité, aux activités organisées par le club. J'atteste ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la pratique de la marche, notamment en montagne et m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai et au cours desquelles je devrai respecter le code de la route et les consignes des organisateurs.

Un Certificat Médical d'absence de contre-indication (CACI) à faire compléter par votre médecin traitant datant de moins de six mois est obligatoire pour toute première prise de licence et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus, ainsi qu'aux adhérents de + de 75 ans.

☐ J'autorise la FFRandonnée à m'adresser des informations et des propositions d'autres sociétés et associations.

Fait à le

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Licences entourer la licence choisie et l'abonnement à « Rando Passion » si vous voulez le recevoir

	Licence Individuelle	Licence Familiale
Cotisation à Tulle-sentiers	10,00 €	15,00 €
1 - Licence avec RC et PJ (Responsabilité Civile et Protection Juridique)	31,00 €	62,00 €
TOTAL LICENCE 1	41,00 €	77,00 €
Abonnement à la revue "Rando Passion Magazine"	10,00 €	10,00 €
TOTAL LICENCE 1 + MAGAZINE	TOTAL LICENCE 51,00 €	TOTAL LICENCE 87,00 €
Cotisation à Tulle-sentiers	10,00 €	15,00 €
2 - Licence avec assurance AC (Accidents Corporels)	33,00 €	66,00 €
TOTAL LICENCE 2	43,00 €	81,00 €
Abonnement à la revue "Rando Passion Magazine"	10,00 €	10,00 €
TOTAL LICENCE 2 + MAGAZINE	TOTAL LICENCE 53,00 €	TOTAL LICENCE 91,00 €
Cotisation à Tulle-sentiers	10,00 €	15,00 €
3 - Licence avec assurance Multiloisirs	46,00 €	92,00 €
TOTAL LICENCE 3	56,00 €	107,00 €
Abonnement à la revue "Rando Passion Magazine"	10,00 €	10,00 €
TOTAL LICENCE 3 + MAGAZINE	TOTAL LICENCE 66,00 €	TOTAL LICENCE 117,00 €

Membres de la famille rattachés à la licence familiale

nom	Prénom	Date de naissance	N° licence

1 - Licence avec RC et PJ individuelle : elle couvre la responsabilité civile et la Protection Juridique

1 - Licence RC et PJ familiale : Elle couvre la responsabilité civile et la Protection Juridique du licencié et des membres de sa famille inscrits sur sa licence, même s'ils randonnent séparément.

2 – Licence avec AC : Elle couvre la responsabilité civile, la protection juridique et l'assurance Accidents Corporels

2 – Licence avec AC familiale : Elle couvre la responsabilité civile, la protection juridique et l'assurance Accidents Corporels du licencié et des membres de sa famille inscrits sur sa licence, même s'ils randonnent séparément.

2 – Licence individuelle Multiloisirs : elle couvre la responsabilité civile et les accidents corporel du licencié en plus des activités couvertes par la licence RC et PJ.

2 - Licence IMPN familiale : Elle couvre la responsabilité civile et les accidents corporels du licencié et des membres de sa famille inscrits sur sa licence, même s'ils randonnent séparément en plus des activités couvertes par la licence RC et PJ.

Définition de la famille :

- Conjoint (e) ou concubin (e) notoire ou partenaire pacsé.
- Enfants mineurs, y compris ceux confiés par les DDASS, et enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents.
- Enfants majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge et vivant sous le même toit que leurs parents.
- Petits-enfants mineurs.

La garantie est maintenue jusqu'à la fin de l'exercice aux enfants qui deviennent majeurs ou atteignent 25 ans dans l'année de validité de la licence.

INFORMATION ADHESION

Documents à adresser à la trésorière:

Marie-Jo REIX - TULLE-SENTIERS 31 rue Robert Chivallier – 19000 TULLE

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| • le bulletin d'adhésion | } | |
| • le chèque à l'ordre de TULLE-SENTIERS | } | ne pas agraffer votre chèque |

REGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHEQUE

Eviter d'envoyer les documents séparément

Il est rappelé que l'imprimé de demande d'adhésion doit être utilisé aussi bien pour les nouveaux adhérents que pour tout renouvellement de cotisation.

Pour des raisons de sécurité et de rapidité de traitement, il est recommandé de ne pas déposer de chèque dans le casier TULLE-SENTIERS au CCS.

La fédération enverra par courriel à chaque adhérent sa licence après enregistrement par le club. Si vous ne pouvez pas l'imprimer vous-même, vous pourrez demander à Tulle-Sentiers.

Votre programme mensuel vous sera adressé par internet.